

# Expériences pédagogiques des jeunes ayant des incapacités



Pourcentage de jeunes ayant une incapacité qui fréquentent actuellement l'école :



Selon le groupe d'âge

15 à 16 ans	93 %
17 à 20 ans	55 %
21 à 24 ans	27 %

La moitié des jeunes ayant une **incapacité** requièrent au moins **une aide, un appareil fonctionnel ou une mesure d'adaptation pédagogique** pour suivre leurs cours.



Quatre principales mesures d'adaptation pédagogique requises :



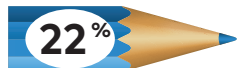
Plus de temps pour passer des tests ou des examens



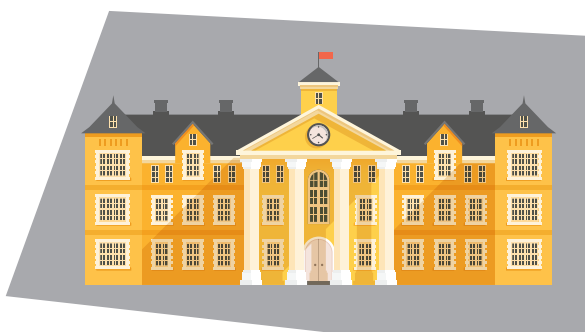
Programme d'enseignement individualisé



Ordinateur, ordinateur portable ou tablette munis de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation



Programme d'études adapté ou modifié



Les femmes (**27 %**) sont plus susceptibles que les hommes (**17 %**) d'avoir, à un moment ou à un autre, mis fin à leurs études ou leur formation en raison de leur condition.



La proportion de jeunes ayant une incapacité qui ont été victimes d'intimidation à l'école en raison de cette condition est de **42 %**. Cette proportion s'élève à **62 %** chez les jeunes ayant une incapacité plus sévère.



Plus de la moitié des jeunes ayant une incapacité plus sévère estiment que celle-ci a un rôle à jouer dans leur choix de **cours ou de carrière**.

**Note :** L'Enquête canadienne sur l'incapacité vise les Canadiens âgés de 15 ans et plus dont les activités sont limitées en raison d'une condition ou d'un problème de santé à long terme.

Cette infographie couvre les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui fréquentaient un établissement scolaire au moment de l'enquête.

Les jeunes ayant une incapacité plus sévère sont ceux dont la classe de sévérité est soit sévère ou très sévère, par opposition à légère ou modérée.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.

Numéro du catalogue : 11-627-M, ISBN : 978-0-660-31799-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2019



Statistique Canada Statistics Canada

www.statcan.gc.ca

Canada